

## DES DELIBERATIONS DU CCAS

Nombre de conseillers :

L'an deux mil seize

En exercice : 9

Le 24 février à 18 heures 30

Présents : 8

Le Conseil d'Administration du CCAS de la commune de JAULDES

Votants : 8

Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,

A la Mairie, sous la présidence de M. SAVIN Eric, Président.

Date de la convocation du Conseil d'Administration: 4 février 2016

**PRESENTS :** MMES BOISSIER DESCOMBES – COUTEAU –  
LAPEYRONNIE – MOUNIER – PÉNIGAUD

MM. DESCLIDES – SAVIN – YOU

**ABSENT :** M GONZALEZ

Mme COUTEAU a été nommée secrétaire.

**2016-02-03 D**

**OBJET : Affectation du résultat de l'exploitation**

Après avoir entendu le compte administratif de l'exercice 2015,

Statuant sur l'affectation des résultats de 2015,

Constatant que le compte administratif présente les résultats suivants :

	Résultat CA 2014	Virement à la section d'investissement CA 2015	Résultat de l'exercice 2015	Reste à réaliser 2015 - dépenses - recettes	Soldes et restes à réaliser	Chiffres à prendre en compte pour l'affectation de résultat
Investissement						
Fonctionnement	419,27 €		2 469,08€			2 888,35 €

Considérant que seul le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet de la délibération d'affectation du résultat (le résultat d'investissement reste toujours en investissement) et doit en priorité couvrir le besoin de financement (déficit) de la section d'investissement,

AR PREFECTURE

016-211601687-20160224-20160203DC-DE

Reçu le 25/02/2016

Décide, à l'unanimité, d'affecter le résultat comme suit :

<b>Excédent global cumulé au 31/12/2015</b>	2 888,35 €
<b>Affectation Obligatoire :</b> A la couverture d'autofinancement et/ou exécuter le virement prévu au BP (c/ 1068)	- €
<b>Solde disponible affecté comme suit :</b> Affectation complémentaire en réserves (c/ 1068)	- €
Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002)	2 888,35 €
Total affecté au c/ 1068 :	- €
<b>Excédent/déficit global cumulé au 31/12/2015</b>	2 888,35 €
Excédent/Déficit à reporter (ligne 002)	

Fait à Jauldes, le 25 février 2016

**Le Président**

**Eric SAVIN**

